

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

.....
REGION DU CENTRE

.....
**DIRECTION REGIONALE DE L'EAU
ET DE L'ASSAINISSEMENT**

.....
Groupe Thématique Régional (GTR-EA)



**Burkina Faso
Unité - Progrès - Justice**

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN

RAPPORT-BILAN SEMESTRIEL REGIONAL

Version provisoire

Juillet-2023

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	I
SIGLES ET ABBREVIATIONS	II
Liste des Tableaux	IV
1 METHODOLOGIE D'ELABORATION DU RAPPORT	5
1.1 COLLECTE ET CENTRALISATION DES DONNEES	5
1.2 TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES.....	5
1.3 ELABORATION DU RAPPORT	6
2 PRESENTATION DU PROGRAMME	8
3 REALISATIONS SEMESTRIELLE REGIONALE DU PROGRAMME	9
3.1 ACTION 1 : PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIONS DU MINISTERE.....	10
3.2 ACTION 3 : GESTION DES RESSOURCES MATERIELLES ET FINANCIERES	15
3.3 ACTION 4 : GESTION DES MARCHES PUBLICS	16
3.4 ACTION 6 : PLANIFICATION, SUIVI EVALUATION ET CAPITALISATION DES DONNEES STATISTIQUES	17
3.5 ACTION 9 : RENFORCEMENT DE L'INTEGRATION DU GENRE ET DES DROITS HUMAINS DANS LE SOUS- SECTEUR DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT	18
3.6 ACTION 10 : PROMOTION DU PARTENARIAT	19
4 SITUATION REGIONALE DES INDICATEURS DE PERFORMANCE AU 30 JUIN	23
5 ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS	26
6 DIFFICULTES RENCONTREES, PROPOSITIONS DE SOLUTIONS ET DE RECOMMANDATIONS	27
6.1 DIFFICULTES ET PROPOSITION DE SOLUTIONS.....	27
6.2 PROPOSITIONS DE RECOMMANDATIONS.....	27
7 PROGRAMMATION REVISEE	28
7.1 ACTIVITES SUPPRIMEES.....	28
7.2 ACTIVITES MODIFIEES	29
7.3 ACTIVITES AJOUTEES.....	29
CONCLUSION	29

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ABS	Appui Budgétaire Sectoriel
AEP	Adduction d'Eau Potable
AEPA	Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
AEP-MV	Adduction d'Eau Potable Multi-Villages
AEPS	Adduction d'Eau Potable Simplifiée
AFDH	Approche Fondée sur les Droits Humains
AEUE	Assainissement des Eaux Usées et Excréta
AN	Assemblée Nationale
CAB	Cabinet
CFA	Communauté Financière Africaine
COGES	Comité de Gestion
CSD	Cadre Sectoriel de Dialogue
CSD-EEA	Cadre Sectoriel de Dialogue « Environnement, Eau et Assainissement »
DISE	Dispositif Intégré de Suivi et Evaluation
CUE	Comité d'Usagers de l'Eau
DAO	Dossiers d'Appel d'Offre
DREA	Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement
DREA-C	Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Centre
GHM	Gestion Hygiénique des Menstrues
GT-EA	Groupe Thématique Eau et Assainissement
GTR	Groupe Thématique Régional
GTR-EA	Groupe Thématique Régional Eau et Assainissement
INO	Inventaire National des Ouvrages eau et assainissement
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
IOTA	Installations Ouvrages Travaux Aménagements
LNOB	Leave No One Behind
MEA	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement
MEEA	Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement
ONEA	Office National de l'Eau et de l'Assainissement
ONG	Organisation Non Gouvernementale

OSC	Organisation de la Société Civile
PEA	Point d'Eau Autonome
PMH	Pompes à Motricité Humaine
PN-AEP	Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable
PN-AH	Programme National des Aménagements Hydrauliques
PN-AEUE	Programme National d'Assainissement des Eaux Usées et Excrétas
PN-GIRE	Programme National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PPM	Plan de Passation des Marchés
PPS	Programme Pilotage et Soutien
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SNE	Stratégie Nationale de l'Eau
TGRO	Taux Global de Réalisation des Objectifs
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1: SYNTHÈSE DE L'EXECUTION PHYSIQUE ET FINANCIERE REGIONALE DU PROGRAMME AU 30 JUIN 2023	9
TABLEAU 2 : SITUATION DES APPUI-CONSEILS REALISES PAR LES SERVICES DECONCENTRES DU MEEA AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES AU 30 JUIN 2023	10
TABLEAU 3 : ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES ATELIERS AMELIORANT LA SYNERGIE DES ACTIONS AU NIVEAU REGIONAL AU 30 JUIN	12
TABLEAU 4 : SITUATION DES RENFORCEMENTS DES CAPACITES (RESSOURCES HUMAINES) DANS LE CADRE DU TRANSFERT DE COMPETENCES.....	13
TABLEAU 5 : ETAT D'ELABORATION DES OUTILS DE REDDITION DE COMPTE	13
TABLEAU 6 : BILAN DES ACTIVITES DE PROMOTION DE L'INTERCOMMUNALITE.....	14
TABLEAU 7 : SITUATION SUR L'INTERCOMMUNALITE DANS LA REGION.....	14
TABLEAU 8 : SITUATION DES SESSIONS DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS DU BUDGET PROGRAMME.....	15
TABLEAU 9 : SITUATION D'EXECUTION DU PPM PASSE AU TITRE DU PPS DANS LA REGION.....	16
TABLEAU 10 : SITUATION DES RENFORCEMENTS DE CAPACITES DES ACTEURS DES MARCHES PUBLICS.....	16
TABLEAU 11 : SITUATION DE LA DIFFUSION DES DONNEES A L'AIDE DES TIC.....	17
TABLEAU 12 : SITUATION DES RENFORCEMENTS DE CAPACITES POUR L'USAGE DES LOGICIELS DE TRAITEMENT DES DONNEES STATISTIQUES.	18
TABLEAU 13 : BILAN DES ACTIONS DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS SUR LE GENRE ET L'AFDH DANS LA REGION.....	18
TABLEAU 14 : BILAN DES ACTIVITES DE PLAIDOYER AUPRES DES ACTEURS POUR L'INTEGRATION DU GENRE ET L'AFDH DANS LA REGION.	19
TABLEAU 15 : BILAN DES ACTIVITES DE PROMOTION DE VEILLE CITOYENNE DANS LA REGION.....	19
TABLEAU 16 : ACCOMPAGNEMENT DES INITIATIVES DES PROFESSIONNELS DU SECTEUR PRIVE....	21
TABLEAU 17 : SITUATION DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ONG AFFILIEES AU MINISTERE CHARGE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT	22
TABLEAU 18 : SITUATION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE DU PROGRAMME AU NIVEAU REGIONAL.....	23
TABLEAU 19 : MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS ISSUES DU GTR, GT-EA ET DU CSD.....	26
TABLEAU 20 : DIFFICULTES DE PROPOSITIONS DE SOLUTIONS.....	27
TABLEAU 21 : SYNTHÈSE DES COÛTS REVISES DU PROGRAMME.....	28

INTRODUCTION

La région du Centre est située dans la partie centrale du Burkina Faso. Elle a été administrativement créée le 2 juillet 2001 par la loi n°2001-013/AN du 02 juillet 2001 portant création des 13 régions du Burkina Faso. La région du Centre s'étend entre 12°20' et 13° de latitude nord et 1°27' et 2° de longitude Ouest. Elle est limitée au Nord, Nord-Ouest et à l'Est par la Région du Plateau Central, à l'Ouest par la Région du Centre-Ouest, et au Sud par la Région du Centre-Sud.

La Région du Centre épouse les limites administratives de la province du Kadiogo. Elle est constituée de six (06) communes rurales (Komki-Ipala, Komsilga, Koubri, Pabré, Saaba et Tanghin-Dassouri) regroupant 201 villages et d'une commune urbaine à statut spécial regroupant 12 arrondissements et 55 secteurs.

Selon les résultats définitifs du cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) de 2019 (INSD, 2022), la population de la Région du Centre est estimée 3 030 384 habitants avec une densité de 1081 habitants par km².

Sur le plan hydrographique, la région du Centre est située dans le bassin versant du Nakanbé. Elle se caractérise par l'existence de nombreux plans d'eau dispersés sur tout son territoire. Les principaux cours d'eau qui coulent dans la région sont : le Massili au Nord-Est, le Koulohoko au Nord, le Boulbi au Sud, le Kalalé au Sud-Ouest et le Nariaré à l'Est.

Au centre de la Région (Ouagadougou), on trouve le marigot de Boulmiougou qui emprunte le thalweg s'allongeant d'Est en Ouest et draine la quasi-totalité de l'agglomération urbaine. Quatre (04) cours d'eau lui sont associés sur la rive droite. Sur la rive gauche, trois (03) marigots drainent les quartiers Nord de la ville et deux (02) autres marigots drainent les eaux d'une partie des secteurs 28, 15 et 30. Tous ces cours d'eau sont temporaires.

La principale ressource en eau utilisée pour l'Approvisionnement en Eau Potable (AEP) de la Région du Centre en milieu rural demeure les eaux souterraines. Les forages équipés de Pompes à Motricité Humaine (PMH), les Adductions d'Eau Potable Simplifiées et Multi Villages (AEPS/ AEPMV) et les Postes d'Eau Autonome (PEA) sont les différents types d'ouvrages utilisés pour l'AEP. Notons, que quelques retenues d'eau de surface à savoir le barrage N°3 de Ouagadougou sont utilisés pour l'AEP de la ville de Ouagadougou. Les efforts significatifs déployés par l'ensemble des acteurs du sous-secteur en milieu rural ont prévalu à l'atteinte du taux d'accès en eau potable et assainissement de 75,3% et 36% selon les résultats de l'Inventaire National des Ouvrages (INO) de 2022 (MEEA, 2023).

Conformément à l'article 7 de l'Arrêté N° 2016 -137/MEA/CAB du 29 décembre 2016 portant organisation et attributions des Directions Régionales de l'Eau et de l'Assainissement, la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Centre (DREA-C) a pour mission de contribuer à la conception, l'élaboration, le contrôle et le suivi évaluation de la mise en œuvre des politiques et stratégies en matière d'eau et d'assainissement dans la Région du Centre. Pour ce faire, elle élabore annuellement un programme d'activités dont la mise en œuvre doit concourir à l'atteinte des objectifs dans le sous-secteur eau et assainissement dans la région.

Pour bien mener sa mission principale qui est de concevoir, d'élaborer, de contrôler, de suivre et d'évaluer la mise en œuvre des politiques et stratégies de son département au niveau régional, la DREA-C est chargée de la mise en œuvre des cinq (05) programmes majeurs de la Stratégie Nationale de l'Eau (SNE) qui sont :

- Programme Pilotage et Soutien (PPS) ;
- Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable (PN-AEP) ;
- Programme National d'Assainissement des Eaux Usées et Excrétas (PN-AEUE) ;
- Programme National d'Aménagement Hydraulique (PNAH) ;
- Programme National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PN-GIRE).

Le Programme Pilotage et Soutien (PPS) a un caractère stratégique et transversal par rapport aux quatre (04) autres programmes techniques d'opérationnalisation de la Stratégie Nationale de l'Eau. A ce titre, le PPS constituera un facteur d'impulsion de l'ensemble des acteurs du secteur vers plus d'efficacité, d'efficience, de durabilité et d'obligation de rendre compte.

Ce présent rapport présente l'état d'exécution semestriel du PPS en milieu rural dans la région du Centre. Il permet d'apporter les informations suivantes :

- le programme se déroule conformément à la prévision et/ou selon des processus maîtrisés ;
- les acteurs de mise en œuvre (DREA, ONEA, Communes, ONG/Associations) ont les capacités et l'organisation nécessaire pour assurer la régulation du service et l'accompagnement des communes dans le développement et la gestion du service.

Ce document est subdivisé en sept (07) points :

- la méthodologie d'élaboration du rapport ;
- la présentation du programme ;
- le bilan de la mise en œuvre des activités;
- la situation régionale des indicateurs de performance ;

- l'état de mise œuvre des recommandations ;
- les difficultés rencontrées, propositions de solutions et de recommandations ;
- la programmation révisée.

1 METHODOLOGIE D'ELABORATION DU RAPPORT

1.1 Collecte et centralisation des données

Les canevas de collecte des données ont été actualisés et transmis aux différents acteurs de la région du Centre. Ils ont été invités à transmettre à la DREA-C, les informations relevant de leurs domaines de compétence conformément aux canevas transmis. Les bilans ont été centralisés par l'équipe de rédaction qui a procédé à la compilation, au traitement et à l'analyse des données.

1.2 Traitement et analyse des données

Pour faciliter les travaux de compilation, l'équipe a procédé à la vérification des données reçues afin de s'assurer de leur cohérence et au calcul des taux moyens d'exécution des actions et du programme au niveau régional.

La méthode utilisée pour le calcul des taux de réalisation est celle du Taux Global de Réalisation des Objectifs (TGRO) du Ministère en charge de la Fonction Publique.

Le mode de calcul des différents taux d'exécution se décrit comme suit :

 **Le taux d'exécution physique d'une activité est donné par la formule**

$$\text{Taux d'exécution(activité)} = \frac{\text{réalisation physique}}{\text{programmation physique révisée}} \times 100$$

 **Le taux d'exécution d'une action**

$$\text{Taux d'exécution(action)} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \text{Tx}_{\text{activité}_i}$$

- Où :
 - ✓ **n** représente le nombre d'activité de l'action ;
 - ✓ **Tx_{activité_i}** représente le taux d'exécution de l'activité *i* de l'action.

Le taux d'exécution du programme au niveau régional

$$\text{Taux d'exécution(Programme)} = \frac{1}{m} \sum_{k=1}^n \text{Tx}_{\text{activité}_k}$$

- Où :
 - ✓ m est le nombre d'activité que comprend le programme au niveau régional ;
 - ✓ $\text{Tx}_{\text{activité}_k}$ représente le taux de réalisation de l'activité k du programme.

Pour qui est de l'exécution financière,

Le taux d'exécution financière d'une activité est donné par la formule

$$\text{Taux d'exécution(activité)} = \frac{\text{réalisation financière (engagé visé)}}{\text{programmation financière révisée}} \times 100$$

Le taux d'exécution financière d'une action

$$\text{Taux d'exécution financière (action)} = \frac{\sum_{i=1}^n \text{réalisation financière}}{\sum_{i=1}^n \text{programmation financière révisée}}$$

- Où n représente le nombre d'activité de l'action.

Le taux d'exécution financière régional du programme

$$\text{Taux d'exécution financière (programme)} = \frac{\sum_{k=1}^m \text{réalisation financière}}{\sum_{k=1}^m \text{programmation financière révisée}}$$

- Où n représente le nombre d'activité du programme.

1.3 Elaboration du rapport

Le présent rapport semestriel est établi sur la base de plusieurs sources et dispositifs de collecte d'informations dont l'organisation des sorties de collecte des données auprès des acteurs intervenant en milieu rural de la région. Elle s'est déroulée au cours du mois de juin 2023. La formulation de ce rapport de mise en œuvre du Programme Pilotage et Soutien permet de capitaliser les activités réalisées au cours du premier semestre 2023 par les acteurs de la région du Centre. L'élaboration de ce document prend en compte des interventions faites dans le sens des actions déclinées dans le programme. La capitalisation des actions de l'ensemble des acteurs montre son caractère participatif et constitue un instrument d'orientation et d'engagement pour la mise en œuvre de ce programme dans la région. Ainsi,

ce rapport bilan élaboré présente une vue d'ensemble des activités réalisées par les différents acteurs au 30 juin 2023.

L'insuffisance de collaboration de certains acteurs dans la transmission des informations constitue la principale difficulté liée à l'élaboration de ce rapport. Pour résoudre ce problème, il faudra prendre des mesures pour améliorer la collaboration avec l'ensemble des acteurs afin de faciliter la collecte et la capitalisation des données.

2 PRESENTATION DU PROGRAMME

L'objectif stratégique du programme est de renforcer les capacités stratégiques et opérationnelles du ministère.

Les objectifs spécifiques du PPS sont les suivants :

- améliorer l'efficacité du pilotage et de la coordination du sous-secteur ;
- améliorer la communication interne et externe du ministère ;
- assurer une gestion optimale des ressources financières et matérielles ;
- assurer une gestion optimale des marchés publics du ministère ;
- assurer une gestion optimale des ressources humaines du ministère ;
- améliorer le suivi-évaluation de la performance du sous-secteur ;
- assurer la gestion des systèmes d'information du ministère ;
- assurer la gestion de la documentation et des archives du ministère ;
- assurer une prise en compte effective des thématiques transversales (genre et droits humains) dans le sous-secteur eau et assainissement ;
- améliorer l'environnement d'intervention des partenaires du ministère.

3 REALISATIONS SEMESTRIELLE REGIONALE DU PROGRAMME

A la date du 30 juin 2023, le taux d'exécution physique semestriel du PPS dans la région du Centre est estimé à **87,73%** et celui financier est de **91,90%**.

Les actions mises en œuvre dans la région sont : les actions 1, 3, 4, 6, et 10.

La synthèse de l'exécution physique et financière du programme sont consignée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1: Synthèse de l'exécution physique et financière régionale du programme au 30 juin 2023

Actions mise en œuvre en région	Taux d'exécution physique au 30 juin (%)	Montant prévu (millions F CFA)	Montant réalisé (millions F CFA)	Taux d'exécution financière (%)
Action 1 : Pilotage et coordination des actions du ministère	80	1,15	0,85	73,91
Action 3 : Gestion des ressources matérielles et financières	100	-	-	-
Action 4 : Gestion des marchés publics	65	-	-	-
Action 6 : Planification, suivi évaluation et capitalisation des données statistiques	100	2,48	2,486	100
Action 9 : Renforcement de l'intégration du Genre et des Droits Humains dans le sous-secteur de l'eau et de l'assainissement	-	-	-	-
Action 10 : Promotion du partenariat	100	-	-	-
Programme	87,73	3,63	3,336	91,90

Source : DREA-C, 2023

3.1 Action 1 : Pilotage et coordination des actions du ministère

L'objectif opérationnel de l'action est d'améliorer l'efficacité du pilotage et de la coordination du sous-secteur.

Le taux d'exécution physique semestriel de l'action 1 est de 80% et celui financier est estimé à 73,91 %.

Produit 1. 5 : Les services techniques déconcentrés sont capables d'apporter efficacement un appui-conseil aux collectivités territoriales pour le développement du service public d'eau et d'assainissement

Pour ce produit, les taux d'exécution physique est de 50% contre un taux financier de 28,57%.

Les appuis-conseils apportés aux collectivités territoriales au 30 juin sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Situation des appui-conseils réalisés par les services déconcentrés du MEEA aux collectivités territoriales au 30 juin 2023

N°	Structure de mise en œuvre	Type d'appui-conseil	Nombre de communes bénéficiaires	Cout prévisionnel (millions F CFA)	Montant engagé (millions F CFA)	Taux d'exécution financière
1	DREA-C	Accompagner les six (06) communes rurales de la région du Centre pour l'élaboration de leur Plan de Travail Budgétisé Annuel 2023	06	0,15	0	0%
2	DREA-C	Appuyer les communes dans l'entretien de cinq (05) barrages de la région du Centre	05	0,405	-	-
3	DREA-C	Accompagner les communes dans la mise en place et la formation de trois (03) Comités d'Usagers de l'Eau des barrages	03	7,5	-	-
4	DREA-C	Former les points focaux sur les outils de collecte des données des ouvrages AEPA	07	2,4	-	-
5	DREA-C	Accompagner les communes et arrondissements pour la mise en place du	08	0,2	0.1	50%

		service public de l'eau				
Total				10,655	0,1	28,57%

Source : DREA-C, 2023

Commentaire : Au cours du premier semestre, la DREA-C a accompagné sept (07) arrondissements et six (06) communes rurales dans le suivi de la gestion du service public de l'eau. Il s'est agi d'échanger avec les premiers responsables municipaux sur les modalités de gestion des ouvrages d'eau potable, les difficultés rencontrées et les mesures à prendre pour une meilleure gestion du service public d'eau potable. L'accompagnement des communes rurales dans l'élaboration des Plans de Travail Budgétisé Annuel n'a pas pu être réalisé pour des raisons financières. En hors programmation, la DREA-C a accompagné l'ONG Morija pour le renforcement de capacités des membres des délégations spéciales des arrondissements 4 et 9 sur la gestion du service public d'eau potable. Les trois (03) autres activités notamment la mise en place des Comité d'Usagers de l'Eau (CUE), la formation des points focaux et l'appui des communes dans la réalisation des travaux d'entretien des barrages sont programmées pour le second semestre.

Produit 1. 6 : Les services techniques déconcentrés (eau, santé, éducation) améliorent la synergie de leurs actions en direction des collectivités territoriales

Le taux d'exécution physique du produit 1.6 est de 100% contre un taux financier de 93,75% au premier semestre.

Le tableau ci-après fait ressortir la situation de mise en œuvre des ateliers améliorant la synergie des actions.

Tableau 3 : Etat de mise en œuvre des ateliers améliorant la synergie des actions au niveau régional au 30 juin

N°	Types d'atelier prévus (ciblage/cadre de concertation entre Directions régionales et communes)	Nombre de communes bénéficiaires	Coût prévisionnel (millions F CFA)	Montant engagé (millions F CFA)	Taux d'exécution financière
1	Tenir un atelier de ciblage et de répartition des ouvrages AEPA dans la région du Centre	Komki-Ipala, Komsilga, Koubri, Saaba, Pabré, Tanghin Dassouri	0,3	0,25	83,33%
2	Tenir une session du groupe Thématique Régionale Eau et Assainissement (GTR-EA) à mi-parcours	Komki-Ipala, Komsilga, Koubri, Saaba, Pabré, Tanghin Dassouri	0,25	0,25	100%
3	Tenir une session du groupe Thématique Régionale Eau et Assainissement (GTR-EA) annuel	Komki-Ipala, Komsilga, Koubri, Saaba, Pabré, Tanghin Dassouri	0,25	0,25	100%
Total			0,8	0,75	93,75%

Source : DREA-C, 2023

Commentaire : A la fin du premier semestre, la DREA-C a tenu l'atelier de ciblage et de répartition des ouvrages AEPA et les deux (02) sessions du GTR avec un montant de sept cent cinquante mille (750 000) F CFA contre un montant prévisionnel de huit cent mille (800 000) F CFA.

Produit 1. 7 : Le transfert effectif des compétences et des ressources aux collectivités territoriales est intégralement réalisé en privilégiant l'apprentissage par l'action.

En 2022, deux communes rurales (Pabré et Saaba) de la région du Centre ont bénéficié d'un transfert de ressources financières pour la réalisation de deux cent quatre-vingt-quatre (284) latrines familiales semi finies. Le montant total transféré est de quarante millions (40 000 000) F CFA.

Le coup d'Etat du 24 janvier 2022 a occasionné la suspension des conseils municipaux. Ce qui a entravé la réalisation des latrines. D'où le report de l'exécution des fonds transférés en 2023. Au 30 juin 2023, les travaux ont débuté au niveau de la commune de Pabré.

Pour ce qui est des ressources humaines, il n'y a pas de prévisions ni de mise à disposition en 2023 pour les collectivités locales de la région du Centre.

Tableau 4 : Situation des renforcements des capacités (ressources humaines) dans le cadre du transfert de compétences

N°	Personnel à recruter au profit des communes (profil)	Effectif prévu	Effectif recruté	Taux de réalisation global	Communes bénéficiaires
1	Néant	0	0	0	0

Source : DREA-C,2023

Tableau 5 : Etat d'élaboration des outils de reddition de compte

Initiatives/mécanisme de reddition de compte sur les fonds transférés	Communes concernées	Situation de réalisation	
		Réalisée	Non réalisée
Elaboration du rapport sur l'utilisation des fonds transférés	Saaba et Pabré	1	0

Source : DREA-C, 2023

Commentaire : Le rapport d'utilisation des fonds transférés de 2022 a été élaboré en janvier 2023.

Produit 1. 8 : L'intercommunalité y compris les formes ad 'hoc/souples de mutualisation des moyens est activement promue

Dans la région du Centre, les accords d'intercommunalités ou des formes Ad 'hoc de mutualisation n'ont pas été signés au cours du premier semestre 2023.

Tableau 6 : Bilan des activités de Promotion de l'intercommunalité

N°	Activités de promotion de l'intercommunalité	Communes concernées	Situation de réalisation	
			Réalisée	Non réalisée
1	Néant	0	0	0

Source : DREA-C, 2023

Commentaire : Au 30 juin 2023, aucune activité de promotion d'intercommunalité n'a été programmée ni réalisée.

Tableau 7 : Situation sur l'intercommunalité dans la région

N°	Formes d'intercommunalité	Communes concernées	Difficultés	Proposition de solution
1	Néant			

Source : DREA-C, 2023

3.2 Action 3 : Gestion des ressources matérielles et financières

Cette action a pour objectif opérationnel d'assurer une gestion optimale des ressources financières et matérielles du ministère.

Produit 3.2 : le budget programme du ministère est régulièrement élaboré

Tableau 8 : situation des sessions de renforcement des capacités des acteurs du budget programme

N°	Thèmes des sessions	Nombre de participants			Coût prévisionnel	Montant engagé
		F	H	Total		
1	Néant	0	0	0	0	0

Source : DREA-C, 2023

Commentaire : Au 30 juin 2023, aucun acteur de la Région du Centre n'a programmé ni réalisé des sessions de renforcement des capacités en lien avec le budget programme.

Produit 3.3 : La comptabilité matières est opérationnelle dans les structures du secteur

La mise en œuvre de la comptabilité matière est effective dans la direction régionale en charge de l'eau depuis fin 2018. Au niveau de la DREA-C, l'inventaire se réalise de façon semestrielle. Au 30 juin 2023, l'inventaire périodique du patrimoine a été réalisé à travers les fiches d'inventaires des immobilisations. Le taux physique de ce produit est estimé à 100%. Sa mise en œuvre ne nécessite pas la mobilisation de ressources financières.

Produit 3.4 : La sécurité des personnes et des biens est assurée

La direction régionale de l'eau et de l'assainissement du Centre dispose de bureaux qui assure la sécurité des personnes et des biens. Les bâtiments sont gardés par des vigiles commis à ces tâches.

3.3 Action 4 : Gestion des marchés publics

L'action 4 a pour objectif opérationnel d'améliorer la gestion des marchés publics.

Pour cette action, le taux d'exécution physique semestriel est de 65%. La mise en œuvre de cette action ne nécessite pas la mobilisation de ressources financières.

Produit 4.1 : L'exécution des plans de passation des marchés publics est améliorée (DAO, marchés...)

Tableau 9 : Situation d'exécution du PPM passé au titre du PPS dans la région

N°	Marché	Mode de passation des marchés					Total de marchés	Etat d'exécution			
		Ap. d'of	Dem. de prix	Manifest. d'intér +Dem. de prop.	Dem. de cotation	Entente directe		Exécuté	Non exécuté	Taux d'exécution (%)	En souffrance
1	Fournitures et prestations courantes	00	00	00	15	05	20	13	7	65 %	00
Total		00	00	00	15	05	20	13	7	65 %	00

Source : DREA-C, 2023

Commentaire : Au titre du PPS, sur vingt (20) marchés de fournitures et de prestation courante prévus pour 2023, treize (13) ont été exécutés au cours du premier trimestre.

Produit 4.2 : Les capacités des acteurs des marchés publics sont renforcées

Au 30 juin 2023, aucune formation en gestion des marchés publics n'a été programmée ni réalisée par l'ensemble des acteurs de la région du Centre.

Tableau 10 : Situation des renforcements de capacités des acteurs des marchés publics

N°	Structure	Thèmes de formation	Nombre de participants			Cout prévisionnel	Montant engagé
			F	H	Total		
1	Néant	0	0	0	0	0	0

Source : DREA-C, 2023

3.4 Action 6 : Planification, suivi évaluation et capitalisation des données statistiques

L'objectif opérationnel de cette action est d'améliorer la planification des actions et le suivi évaluation de la performance du secteur.

Les taux d'exécutions physique et financière semestriel de l'action 6 sont estimés à 100%.

Produit 6.3. : Le potentiel des TIC est exploité pour le suivi et la diffusion des données du secteur

Tableau 11 : Situation de la diffusion des données à l'aide des TIC

N°	Activités d'exploitation des TIC pour le suivi et la diffusion des données	Cout prévisionnel	Montant engagé	Bénéficiaires/Cible
Session de diffusion				
1	Assurer la couverture médiatique des activités police de l'eau	1	-	La population de la région du centre
2	Réaliser des émissions radiophoniques et des microprogrammes sur les bonnes pratiques d'hygiène, la construction des latrines et la qualité de l'eau	0,5	0,256	La population de la région du centre
3	Réaliser des émissions radiophoniques sur le programme eau et assainissement de l'ONG Morija	1,95	2,2	La population de la région du centre
4	Publier les activités de la direction sur sa page Facebook	0,03	0,03	Les abonnés
Création de Site Web				
1	Néant			

Source : DREA-C, 2023

Commentaire : Au premier semestre 2023, les acteurs Water Aid et Morija ont procédé la diffusion des émissions radiophoniques sur l'hygiène et l'assainissement. La DREA-C a procédé à la publication de onze (11) activités sur sa page Facebook. Pour ce qui est de la couverture médiatique des activités police de l'eau, elle sera menée au second semestre.

Tableau 12 : Situation des renforcements de capacités pour l’usage des logiciels de traitement des données statistiques.

N°	Types de formation	Nombre de sessions organisées	Nombre bénéficiaires			Cout prévisionnel	Montant engagé
			F	H	Total		
1	Néant	0	0	0	0	0	0

Source : DREA-C, 2023

Commentaire : Aucune programmation ni réalisation n’a été faite dans le cadre de renforcement des capacités pour l’usage des logiciels de traitement des données statistiques.

3.5 Action 9 : Renforcement de l’intégration du Genre et des Droits Humains dans le sous-secteur de l’eau et de l’assainissement

L’objectif opérationnel de l’action est d’assurer une prise en compte effective du genre et des droits humains dans le sous-secteur eau et assainissement.

Aucune activité n’a été programmée ni été réalisée pour cette action.

Produit 9.1 : Les capacités des acteurs sur les thématiques genre, AFDH et LNOB appliquées au sous-secteur de l’eau et de l’assainissement l’AFDH et du LNOB sont renforcées

Tableau 13 : Bilan des actions de renforcement des capacités des acteurs sur le genre et l’AFDH dans la région

N°	Action	Structure de mise en œuvre
1	Néant	

Source : DREA-C, 2023

Commentaire : Dans les prévisions de 2023, aucun acteur n’a programmé la réalisation d’activités entrant dans le cadre de cette action.

Produit 9.2 : le genre, l’AFDH et le principe LNOB sont intégrés dans les systèmes de planification, de budgétisation et de mise en œuvre des politiques du sous-secteur de l’eau et de l’assainissement

Tableau 14 : Bilan des activités de plaidoyer auprès des acteurs pour l’intégration du genre et l’AFDH dans la région.

N°	Activités/Actions	Structure de mise en œuvre
1	Néant	

Source : DREA-C, 2023

Commentaire : Au 30 juin 2023, la Direction Régionale de l’Eau et de l’Assainissement du Centre n’a programmé ni réalisé aucune activité de plaidoyer.

Tableau 15 : Bilan des activités de promotion de veille citoyenne dans la région

N°	Action	Structure de mise en œuvre
1	Néant	

Source : DREA-C, 2023

Commentaire : A la date du 30 juin 2023, aucune programmation ni réalisation n’a été faite concernant les activités de veille citoyenne.

3.6 Action 10 : Promotion du partenariat

L’objectif opérationnel de l’action est d’améliorer l’environnement d’intervention des acteurs du sous-secteur.

Le taux d’exécution physique semestriel de l’action 10 est de 100%. Sa mise en œuvre ne nécessite pas la mobilisation de ressources financières.

Produit 10.3. : Les initiatives des collectifs professionnels du secteur privé sont accompagnées

Tableau 16 : Accompagnement des initiatives des professionnels du secteur privé

N°	Type d'appui/accompagnement Prévus	Structure	Situation		Profil des Bénéficiaires	Nombre d'acteurs du privé bénéficiaires	Cout prévisionnel	Montant engagé
			Réalisée	Non réalisée				
1	Mise à la disposition des fiches IOTA aux entreprises en charge de réalisation de forage	DREA-C	5	0	Entreprises en charge de réalisation de forage	5	0	0
Total			5	0		5	0	0

Source : DREA-C, 2023

Commentaire : Au cours du premier semestre 2023, la direction régionale a mis à la disposition de cinq (05) promoteurs d'eau préemballée des fiches IOTA pour la réalisation des forages. Cette activité est l'une des activités régaliennes de la DREA-C qui consiste à mettre à la disposition des entreprises agissant dans le domaine de l'eau notamment celles qui réalisent des forages des fiches IOTA (Installations, Ouvrages, Travaux et Aménagements). Elle est réalisée en fonction des sollicitations des acteurs et ne nécessite pas une mobilisation de ressources financières.

Produit 10.7 : Les capacités et compétences nécessaires aux ONG affiliées au Ministère chargé de l'eau et de l'assainissement sont renforcées

Pour ce produit, aucune activité n'a été programmée ni réalisée.

Tableau 17 : Situation de l'accompagnement des ONG affiliées au Ministère chargé de l'eau et de l'assainissement

N°	Type d'appui/accompagnement prévus	Structure	Situation		Nombre d'ONG /Associations bénéficiaires	Nombre de participants	Cout prévisionnel	Montant engagé
			Réalisée	Non réalisée				
1	Néant							

Source : DREA-C, 2023

Commentaire : A la date du 30 juin 2023, dans la région du centre, aucun accompagnement n'est prévu ni réalisé à l'endroit des ONG affiliées au ministère.

4 SITUATION REGIONALE DES INDICATEURS DE PERFORMANCE AU 30 JUIN

Tableau 18 : Situation des indicateurs de performance du programme au niveau régional

Code DISE	Indicateurs	Cible annuelle	Réalisation S1	Responsable	Commentaires
Action 1 : Pilotage et coordination des actions du ministère					
	Taux de respect des délais de tenue des cadres de concertation	100	100	DREA-C	Les cadres de concertation réalisés par la DREA-C notamment le GTR ont été tenus conformément au calendrier
2G1	Proportion de rencontres statutaires tenues	100	100	DREA-C	La DREA-C a pu tenir ses deux sessions du GTR
3G1	Taux de mise en œuvre des recommandations issues des rencontres statutaires	100	-	DREA-C	Il n'y a pas de recommandations issues des rencontres statutaires
1G2	Proportion des fonds publics AEPA transférés aux collectivités territoriales	-	-	DREA-C	En 2023, pour la région du Centre, aucune commune n'a bénéficié de ressources transférées
3G2	Proportion de communes ayant fait des accords d'intercommunalité ou des formes ad hoc de mutualisation	-	-	DREA-C	
Action 2 : Communication					
2G4	Nombre d'émissions radio-télévisées diffusées sur l'eau, l'hygiène et l'assainissement	2	1	MORIJA	Au cours du premier semestre, l'ONG Morija a réalisé une émission radio sur l'hygiène et l'assainissement

Code DISE	Indicateurs	Cible annuelle	Réalisation S1	Responsable	Commentaires
2G5	Nombre de campagnes de plaidoyer sur les questions d'Eau et d'assainissement réalisées	1	1	Water Aid	Water Aid a mené une activité de plaidoyer sur la Gestion Hygiénique des Menstrues à l'endroit des OSC et des journalistes
Action 3 : Gestion des ressources matérielles et financières					
	Taux d'exécution du budget	95	70	DREA-C	Les marchés pour le fonctionnement ont été payés. Il reste deux marchés à engager relatifs à une étude et aux travaux de latrines institutionnelles.
1G6	Taux d'exécution financière des fonds publics AEPA transférés aux collectivités territoriales	-	-	DREA-C	Les travaux n'ont pas encore débuté
3G1	Proportion de communes disposant d'un service technique minimum en AEPA	83,33	83.33	DREA-C	Cinq (05) communes rurales de la région du Centre disposent d'un service technique minimum en AEPA
Action 4 : Gestion des marchés publics					
2G8	Taux d'exécution du Plan de passation des marchés (PPM)	100	70	DREA-C	Les prestataires ont été recrutés, les contrats sont approuvés et les travaux sont en cours d'exécution et en attente de réceptions pour être payé en dehors des deux marchés de travaux ABS

Code DISE	Indicateurs	Cible annuelle	Réalisation S1	Responsable	Commentaires
					2023. Plusieurs prestataires pour les marchés de fonctionnement et de services courant ont été totalement payés.
Action 9 : Renforcement de l'intégration du Genre et des Droits Humains dans le secteur de l'eau					
4G6	Taux de participation des femmes aux rencontres statutaires du secteur de l'Eau et de l'Assainissement	30	43,18	DREA-C	
	Taux de participation des hommes aux rencontres statutaires du secteur de l'Eau et de l'Assainissement	70	56,81	DREA-C	
	Taux de participation des jeunes aux rencontres statutaires du secteur de l'Eau et de l'Assainissement	50	100	DREA-C	
	Taux de participation des personnes âgées aux rencontres statutaires du secteur de l'Eau et de l'Assainissement	50	0	DREA-C	
4G7	Nombre de plaintes enregistrées au niveau des débiteurs d'obligations	-	-	DREA-C	
Action 10 : Promotion du Partenariat					
4G4	Proportion des communes couvertes par un PPP pour le développement des services d'AEPA (affermage)	100	100	DREA-C	
2G3	Nombre de contrats PPP signés dans le secteur de l'eau et de l'assainissement (affermage)	0	0	DREA-C	

5 ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS

Tableau 19 : Mise en œuvre des recommandations issues du GTR, GT-EA et du CSD.

Recommandations	Activités à réaliser	Echéance de mise en œuvre	Etat de mise en œuvre	Structures responsables	Commentaires
Recommandations issues du Groupe Thématique Régional (GTR)					
Néant					
Recommandations issues du Comité de Revue et du Groupe Thématique EA					
Recommandations issues du CSD-EEA					

6 DIFFICULTES RENCONTREES, PROPOSITIONS DE SOLUTIONS ET DE RECOMMANDATIONS

6.1 DIFFICULTES ET PROPOSITION DE SOLUTIONS

Tableau 20 : Difficultés de propositions de solutions

DIFFICULTES RENCONTREES	PROPOSITIONS DE SOLUTIONS
L'insuffisance de communication des acteurs dans la transmission des données	Améliorer la communication avec les différents acteurs
L'insuffisance dans la prise en compte des activités de pilotage et soutien du sous-secteur eau et assainissement par les acteurs	Mener des actions de communication sur le PPS auprès des différents acteurs pour l'appropriation du programme
L'insuffisance des ressources humaines dans le domaine de l'eau et assainissement au niveau des communes rurales	Rendre effectif le transfert de ressources humaines aux communes

6.2 PROPOSITIONS DE RECOMMANDATIONS

Pour améliorer la mise en œuvre du Programme Pilotage et Soutien en milieu rural dans la Région du Centre, nous recommandons de :

- mener des actions de communication sur le Programme Pilotage et Soutien auprès des acteurs ;
- créer ou opérationnaliser les services techniques municipaux dans toutes les communes rurales de la région.

7 PROGRAMMATION REVISEE

Tableau 21 : Synthèse des coûts révisés du programme

N°	Action	Coût par nature de financement				Coût (millions de francs CFA)	Proportion par rapport au coût global du programme
		Don	Prêt	Subvention	Fonds propres		
1	Action 1 : Pilotage et coordination des actions du ministère				x	58,955	94,38
3	Action 3 : Gestion des ressources matérielles et financières						
4	Action 4 : Gestion des marchés publics					-	
6	Action 6 : Planification, suivi évaluation et capitalisation des données statistiques				x	3,51	5,62
7	Action 9 : Renforcement de l'intégration du Genre et des Droits Humains dans le sous-secteur de l'eau et de l'assainissement					-	
8	Action 10 : Promotion du partenariat						
Total					x	62,465	100

Source : DREA-C, 2023

7.1 ACTIVITES SUPPRIMEES

Action 6

- Assurer la couverture médiatique des activités police de l'eau

Action 10

- Organiser les séances de causeries débats en milieu scolaire entre les élèves et les parents d'élèves sur la Gestion Hygiénique des Menstrues (GHM) ;
- Mener des actions de plaidoyer avec les Organisations de la société Civile (OSC) et les journalistes sur la GHM
- Former les leaders communautaires, les enseignants et les promoteurs d'hygiène sur les techniques de sensibilisation ;
- Former les comités de gestion des points d'eau, les Comité de Gestion (COGES) et les Associations des Parents d'Elèves (APE) sur la gestion des points d'eau.

7.2 ACTIVITES MODIFIEES

Action 1

- Accompagner les communes dans la mise en place et la formation de cinq (05) Comités d'Usagers de l'Eau des barrages ;
- Mise à la disposition des usagers dix (10) fiches IOTA.

7.3 ACTIVITES AJOUTEES

A la date du 30 juin 2023, pour la révision de la programmation, aucune activité n'a été ajoutée.

CONCLUSION

Le bilan à mi-parcours pour ce qui est du Programme Pilotage et Soutien nous donne un taux de réalisation physique de **87,73%** et un taux financier de **91,90 %**. Les principales activités réalisées sont entre autres l'appui/conseil aux communes rurales, la tenue de cadre de concertation dans le domaine de l'AEPA, la gestion des marchés publics, la diffusion des données par les TIC et l'accompagnement des initiatives des professionnels du secteur privé. En outre, la situation des indicateurs au niveau régional est satisfaisante.

Cependant la mise en œuvre de ce programme n'a pas été effective sans difficultés. Il s'agit entre autres du faible niveau de communication des acteurs dans la transmission des données, l'insuffisance des ressources humaines dans le domaine de l'eau et de l'assainissement au niveau des communes rurales et la non prise en compte des activités de pilotage et soutien du sous-secteur eau et assainissement par les acteurs.